



NOUVEAUX REGARDS SUR L'ASIE

Une perspective nouvelle sur l'Asie et la diversité de ses enjeux et de ses cultures,
mêlant regards d'experts et d'acteurs de haut niveau.

SOMMAIRE

- p.4 **Une relation franco-indienne qui gagnerait à s'étoffer**
Par Olivier Blarel,
Chercheur invité de la Fondation
Carnegie Endowment for International
Peace
- p.8 **L'Inde et la France, quel avenir stratégique dans le contexte des nouvelles élections indiennes ?**
Par Karine de Vergeron,
Directrice associée et responsable de
Global Policy Institute Europe
- p.11 **Entretien Nouveaux Regards**
Rencontre avec le Colonel Marc-Antoine
Gérard, pilote de l'avion de combat Rafale
- p.13 **A la une - Mai**

POUR S'ABONNER

Ecrire à
contact@fondationfranceasie.org



FONDATION FRANCE-ASIE Fonds de préfiguration

ÉDITORIAL

par Jean-Raphaël Peytregnet

Directeur de la rédaction, diplomate français

La relation de partenariat de la France avec l'Inde est ancienne. S'il nous fallait faire l'historique de celle-ci, il nous faudrait remonter au XVIIIème siècle, sous le règne du roi Louis XVI puis de celui de l'empereur Napoléon Bonaparte. Le Sultan de Mysore, Tipû Sâhib (1750-1799) s'allia aux troupes françaises lors des guerres carnatiques visant à chasser les troupes de la couronne britannique du continent indien. Le « Tigre de Mysore » adhéra même au Club des Jacobins.

Ce partenariat s'est poursuivi tout au long du XXème siècle. Les bonnes relations entretenues par les deux pays, avec la reconnaissance diplomatique par Paris de la République de l'Inde en 1947, date de sa fondation, ont été marquées par la recherche d'une troisième voie cultivée par les dirigeants français et indiens, dès le commencement. C'est ainsi qu'un partenariat stratégique entre Paris et Delhi, le premier de ce type signé par l'Inde, sera conclu en 1998. La France se distingue par son refus de condamner les essais nucléaires indiens en cette même année. Elle est alors l'un des rares pays à camper sur cette position dont la capitale indienne lui sera reconnaissante. La diplomatie française apporte un soutien constant à son partenaire indien dans son objectif de devenir membre du Conseil de sécurité de l'ONU.

Pour ce numéro de juin, il nous est apparu



de circonstance de traiter de l'Inde, alors que « la plus grande démocratie du monde », constituée de près d'un milliard d'électeurs, était appelée du 19 avril au 1er juin à voter afin d'élire pour cinq ans la XVIIIème législature de la Lok Sabha (la Chambre du peuple en hindi), qui est la chambre basse du Parlement. S'étalant sur sept phases, compte tenu du nombre impressionnant de votants et de l'immensité du territoire, ces élections désignent au jour du dépouillement des bulletins de vote, le nouveau chef du gouvernement de la Republic of India (Bhārat Ganarājya). Le Premier ministre sortant, Sri Narendra Modi, qui se présentait pour un troisième mandat, avait toutes les chances d'emporter une majorité absolue de sièges selon les sondages.

Les résultats proclamés le 4 juin ont en effet confirmé la victoire du BJP, sans triomphe cependant. Pour la première fois en une décennie, et contrairement à ses prédictions (400 sièges espérés), le parti de Narendra Modi n'a pas conquis seul la majorité, et devra s'appuyer sur les alliés de sa coalition.

Dans ce contexte, Karine de Vergeron, Young Leader de la France-China Foundation, chapitre de la Fondation France-Asie, s'est penchée sur l'avenir stratégique de la relation Inde-France.

Comme nous l'explique cette experte reconnue dans plusieurs domaines touchant à l'Asie en relation avec l'Union Européenne. La rencontre en Inde, en janvier dernier, entre le Premier ministre Narendra Modi et le président Emmanuel Macron, qui faisait suite à l'invitation en France du chef du gouvernement indien en tant qu'invité d'honneur à notre Fête Nationale, témoigne de la solidité du partenariat stratégique conclu entre nos deux pays, il y a un quart de siècle de cela. La feuille de route « Horizon 2047 », soit à la date du 100ème anniversaire de la fondation de la République de l'Inde, que se sont fixé les deux hauts dirigeants témoigne d'objectifs ambitieux et d'une volonté respective de coopérer dans tous les domaines (Cf. [Communiqué conjoint du 10 septembre 2023](#)).

Une composante essentielle de ce partenariat, souligne-t-elle, porte sur le renforcement de la coopération bilatérale en matière de défense et de sécurité dans le contexte géopolitique que l'on connaît actuellement, de l'agression militaire de l'Ukraine par la Russie aux tensions dans la

défense entre l'Inde et son partenaire européen qui se présente comme l'un des principaux acteurs dans l'Indopacifique. Cette présence s'explique par l'existence de ses Départements, Régions et Collectivités d'Outre-Mer (DROM-COM) et de son importante population présente dans cette zone de la plus haute importance stratégique pour nos intérêts respectifs.

Karine de Vergeron rejoint dans sa conclusion un point qui est également abordé par Olivier Blarel, chercheur invité (visiting fellow) de la Fondation Carnegie Endowment for International Peace, spécialiste des relations transatlantiques en Indopacifique.

Dans ce second article, Olivier nous fait part de sa réflexion sur l'état de la relation portée par « une dynamique exceptionnelle » entre la France et l'Inde mais qui gagnerait cependant, selon ce chercheur, à se diversifier.

Après en avoir fait un rapide historique, notamment dans le secteur de la coopération entretenue par Paris et Delhi dans le domaine de la défense (sous-marins Scorpène, avion de combat Rafale, etc.), Olivier souligne tout l'intérêt que constitue pour la France le sous-continent indien en tant que point d'appui névralgique dans nos opérations de projection dans la région indopacifique.

Notre coopération a connu une impulsion remarquable au cours de ces dernières années, sans se limiter aux domaines de la défense et sécuritaire. Si ajoutent le nucléaire civil avec le projet de construction de la plus grande centrale EPR à Jaitapur, au sud de Mumbai/Bombay, ainsi que les énergies solaires où Paris et Delhi font œuvre de pionniers dans leur exploitation.

Il existe pourtant entre les deux pays un déséquilibre qui joue en défaveur de la France notamment sur le plan commercial (24ème fournisseur de l'Inde hors vente d'armes), économique (7ème rang parmi les investisseurs étrangers en Inde) et des échanges humains avec moins de 10 000 étudiants indiens présents sur notre sol en dépit de l'attrait du français devenue la première langue étrangère (autre que l'anglais, langue nationale avec le hindi) enseignée au cours des années 2000, supplantant même le russe. Il en va de même pour le faible nombre d'expatriés enregistré de part et d'autre, ainsi que de la

coopération culturelle qui gagnerait à s'étoffer en regard de son potentiel créatif et de la richesse du patrimoine matériel et immatériel de nos deux grandes civilisations.

Une interview du Colonel Marc-Antoine Gérard, pilote de l'avion de combat multirôle Rafale conçu par l'entreprise Dassault aviation, complète utilement ce numéro dans lequel cet officier chevronné nous fait part de la coopération entre les deux armées de l'Air et aborde le sujet de l'approche multidimensionnelle de la

stratégie de défense française dans l'Indopacifique.

Marc-Antoine fait partie de la promotion 2023 du programme Young Leaders de la France India Foundation, qui constitue l'un des chapitres de la Fondation France-Asie, avec celui de la Chine et auxquels s'ajouteront d'autres pays d'Asie dans les années à venir.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture !



Jean-Raphaël Peytregnet

Diplomate de carrière après s'être consacré à la sinologie en France, Jean-Raphaël Peytregnet a, entre autres, occupé les fonctions de consul général de France à Canton (2007-2011) et à Pékin (2014-2018) ainsi qu'à Mumbai/Bombay de 2011 à 2014. Il était responsable de l'Asie au Centre d'Analyse, de Prospective et de Stratégie (CAPS) rattaché au cabinet du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères (2018-2021).



Analyse

Une relation franco-indienne qui gagnerait à s'étoffer

Par Olivier Blarel

Les relations entre la France et l'Inde jouissent actuellement d'une dynamique exceptionnelle. Delhi estime même que la France est en train de ravir le statut de partenaire prioritaire à la Russie. Les visites d'État du Premier Ministre Narendra Modi en 2023 et du Président Emmanuel Macron en 2024 témoignent de la vigueur de ces échanges. Alors que les deux pays célèbrent le quart de siècle de leur partenariat stratégique, il est légitime de se demander si cette relation qui unit les deux pays sera capable de s'extraire du creuset stratégique dans laquelle elle a prospéré, pour s'élargir à d'autres domaines.

Une relation qui ne se nourrit pas d'une Histoire pourtant riche.

Les interactions entre l'Inde et la France sont anciennes. C'est dans l'optique de remporter des parts de marchés dans le subcontinent et en Extrême-Orient, et de se présenter de la sorte en concurrent des puissantes compagnies marchandes britannique et néerlandaise, que la France établit une présence pérenne dans l'océan Indien au cours de la deuxième moitié du XVII^e siècle.

La présence française connaît des fortunes diverses aux dépens de ses possessions atlantiques. Un siècle plus tard, il ne reste plus de cette présence que cinq comptoirs exigus, enclavés dans l'immense territoire sous contrôle de la Couronne britannique : Pondichéry, Karikal et Yanam sur la côte orientale de Coromandel, Mahé sur la côte occidentale de Malabar, et, au nord, Chandernagor, proche de Calcutta (Bengale), alors capitale du Raj britannique (Indian Empire). Les comptoirs français perdent progressivement leur vitalité commerciale d'antan, à l'ombre des territoires de la Compagnie britannique des Indes orientales qui assied sa complète domination sur le subcontinent. L'épopée napoléonienne et la conquête de l'Égypte nourrissent pour l'Empire français l'espoir fugace de retrouver un rôle de premier plan dans l'Inde des Maharajas.

Mais, cette lueur s'éteint rapidement et ce sont des officiers des restes de la Grande Armée de l'empereur Napoléon I^{er} qui viennent offrir leurs services aux princes indiens. Enclavés dans l'Inde britannique, les comptoirs indiens sont éclipsés par les possessions coloniales françaises plus importantes en Afrique et en

Indochine.

L'engagement de plusieurs centaines de milliers de soldats indiens dans la Grande guerre, et le sacrifice de nombre d'entre eux, ont été occultés et sous-estimés jusqu'à une période récente.

Lorsque l'Inde obtient son indépendance célébrée le 15 août 1947, la jeune république exige la restitution des comptoirs français. Acculé par une pression populaire et diplomatique et empêtré dans le conflit indochinois, le gouvernement de Pierre Mendès-France (1907-1982) procédera à une rétrocession pacifique des territoires conquis à l'Inde en 1954.

Une relation distendue par la Guerre Froide.

Entre l'Inde du Premier ministre Jawaharlal Nehru (1889-1964), avocat de la décolonisation, et la France qui s'évertuait à conserver intact son empire colonial, un éloignement stratégique aurait pu se produire. L'opération (Mousquetaire) militaire franco-israélo-britannique à Suez en 1956 est d'ailleurs vivement condamnée par Delhi, alors qu'en parallèle la capitale indienne garde le silence sur l'intervention de l'Armée rouge à Budapest, marquant une première entorse à sa politique de non-alignement proclamée mais non réellement assumée. Toutefois la France apparaît sur la scène indienne comme un exportateur d'armes alternatif moins clivant que Moscou ou Washington.

Alors que l'Inde dérive progressivement vers un non-alignement pro-russe et que, dans le sens contraire, le Pakistan devient un pilier régional pro-américain, la France maintient

une politique de vente d'arme équilibrée entre les deux rivaux sud-asiatiques. Jusqu'en 1970, ces ventes vers l'Inde prédominent, puis de 1971 à 1991, Islamabad devient pour Paris l'acheteur privilégié. Les intérêts stratégiques français dans la région étant limités après le départ d'Indochine, les ventes de l'Hexagone dans le sous-continent se limitent au commerce stricto sensu. Cela étant dit, en 1990, la France n'en reste pas moins le second exportateur d'armes vers l'Inde depuis 1947, mais encore loin derrière l'URSS.

L'armement ne constitue pas la seule relation de nature stratégique. La France et l'Inde initient dès les années 1950 une coopération dans le nucléaire civil. D'ailleurs, de 1982 à 1992, seule la France assurera l'approvisionnement en uranium enrichi à l'Inde, nécessaire pour le fonctionnement de sa principale centrale nucléaire de Tarapur dans l'État de Maharashtra.

Dès les années 1960, le CNES et son homologue indien ISRO initient une coopération qui aboutira à des échanges scientifiques réguliers ponctués par le développement et le décollage de fusées sondes dans l'État du Kerala. Suivra, à partir des années 1970, une coopération satellitaire dans le cadre du programme Ariane notamment.

Le modèle économique indien autocentré empêche l'essor d'une relation commerciale significative. Les échanges de biens témoignent d'une balance commerciale largement en faveur de la France jusque dans les années 1990 (Cf. [DG du Trésor](#)). De manière similaire, les relations culturelles demeurent limitées, avec des échanges humains minimaux malgré les politiques publiques culturelles ambitieuses des deux pays.

Le développement d'un partenariat stratégique dans un contexte multipolaire.

La fin de la Guerre froide et ses bouleversements stratégiques ouvrent un nouveau chapitre dans la relation bilatérale. L'Inde change de paradigme aussi bien dans son modèle économique que dans sa politique internationale. Au bord de la banqueroute en 1991, l'Inde doit se soumettre aux fourches caudines des institutions bancaires et financières internationales et ouvrir progressivement ses marchés et, dans le même temps, engager un désinvestissement de son

secteur public. L'économie indienne décolle ensuite, ouvrant des perspectives prometteuses pour les investisseurs étrangers jusqu'alors rétifs à s'engager dans une économie sclérosée par une bureaucratie tatillonne et un cadre politique et législatif restrictif.

Le virage dans la relation franco-indienne se réalise de manière incrémentale à partir de cette époque. Pour la France, l'Inde est devenue un partenaire de choix dans la promotion d'un monde multipolaire, qui accorde une place prépondérante aux pôles régionaux que souhaitent incarner Paris et Delhi. Toutefois, ce rapprochement des visions stratégiques ne se traduit pas automatiquement dans les liens bilatéraux. La France continue de chercher à établir une parité entre l'Inde et le Pakistan, comme en témoigne la conclusion de la vente de trois sous-marins de la classe Agosta 90 B au Pakistan en 1994, provoquant l'ire du gouvernement indien.

Les essais nucléaires réalisés par le gouvernement dirigé par le nationaliste hindou Vajpayee du BJP constituent le point de bascule dans la relation franco-indienne. Alors que les critiques et les sanctions s'abattent contre l'Inde, la France apporte un soutien aussi singulier qu'isolé à Delhi. Quelques mois auparavant, la France avait conclu un partenariat stratégique avec l'Inde, structuré autour de quatre piliers : défense, nucléaire civil, espace et sécurité. Il s'agit pour l'Inde du premier accord de ce genre, ayant par le passé ostensiblement refusé toute forme d'alliance et la constitution d'axes ou de blocs exclusifs. Dans ce nouveau virage emprunté par la politique extérieure et de défense indiennes, la France se trouve à l'avant-garde.

Si les ventes d'armes constituent toujours un élément moteur de la relation franco-indienne, celles-ci s'inscrivent désormais dans une perspective stratégique. Le premier jalon de ce rapprochement stratégique dans le secteur de l'armement est la sélection de Naval Group (ex-DCNS) pour la construction à Mumbai (Bombay) de six sous-marins de la classe Scorpène. En 2023, trois sous-marins supplémentaires sont commandés, témoignant de la confiance de la Marine indienne envers la technologie militaire française. Le choix par l'Inde du chasseur de combat Rafale en 2012, malgré les vicissitudes et les controverses, marque un renforcement significatif du partenariat stratégique.



La livraison des premiers aéronaves durant l'été 2020 alors que les tensions frontalières entre la Chine et l'Inde atteignent leur paroxysme, contribue à asseoir la fiabilité du partenaire français. De plus, Paris consent à livrer ses matériels les plus sophistiqués. Une nouvelle commande Rafale est conclue en 2023 pour la livraison de 26 Rafale pour la Marine indienne. La France conteste dorénavant la prédominance du fournisseur russe.

La poursuite de relations commerciales dans le domaine militaire s'accompagne à présent d'un pendant opérationnel et s'inscrit dans un dessein stratégique plus large.

Cette synergie militaire est recherchée par la France qui entend dès les années 2000 accroître son empreinte dans l'Océan Indien et en Asie-Pacifique, dans un élan précurseur de sa stratégie Indopacifique adoptée en 2019. Inauguré en 1998, l'exercice naval conjoint Varuna se tient à un rythme de plus en plus accéléré. Cette recherche d'interopérabilité s'explique par un accroissement de l'intérêt stratégique de la France pour la région indopacifique. Le commandement de la zone maritime de l'Océan indien, établi depuis 2009 dans la base militaire française à Abou Dhabi, est un interlocuteur privilégié des autorités navales indiennes. La conclusion en 2018 d'un accord général de défense permet un accès réciproque aux installations militaires et de densifier la coopération de défense entre les deux pays. En découle une première mission de reconnaissance indienne depuis l'île de la Réunion, en 2020.

L'Inde constitue pour la France un point d'appui majeur dans ses efforts de projection dans la vaste région indopacifique. La convergence de vues entre les deux nations incite celles-ci à renforcer leurs autonomes stratégiques respectives et à rechercher la préservation d'un équilibre des puissances dans la région. C'est dans cette perspective que s'engage un dialogue trilatéral entre l'Australie, l'Inde et la France en septembre 2020, puis avec les Émirats Arabes Unis, en 2022.

La qualité de la relation bilatérale ne se cantonne pas aux seuls domaines de la défense et de la sécurité. La France est le premier pays à conclure un accord de coopération sur l'énergie nucléaire civile avec l'Inde et Framatome ambitionne de

construire la plus grande centrale nucléaire mondiale EPR (European Pressurized Reactor) à Jaitapur, au sud de Mumbai/Bombay. Paris et Delhi sont les fondateurs de l'Alliance Solaire Internationale (ISA) qui entend promouvoir une transition accélérée vers les énergies solaires moins polluantes. En janvier 2016, le Premier ministre indien et son homologue français, François Hollande, posent ensemble la première pierre du siège de l'ISA et inaugurent le secrétariat intérimaire de l'Institut National de l'Énergie Solaire à Gwalpahari à Gurgaon/Gurugram dans l'État de l'Haryana.

Le Premier ministre Narendra Modi est officiellement invité en France en qualité d'invité d'honneur pour le défilé du 14 juillet 2023. L'invitation lancée dans l'autre sens au président Macron en janvier 2024, à l'occasion du défilé du « Republic Day », témoignent toutes deux de la qualité de la relation. Ces deux événements inscrivent de manière symbolique l'Inde en tant que pilier majeur de la projection française en Indopacifique.

Nécessité d'un décloisonnement : au-delà des relations bilatérales stratégiques et de défense.

L'effervescence qui accompagne la qualité de la relation bilatérale ne saurait occulter les fragilités sur lesquelles elle repose. Il y a là le risque d'une surdépendance de la France à l'égard de l'Inde dans la mise en œuvre de sa politique indopacifique. L'autre écueil réside dans la faiblesse des relations économiques et culturelles, ce qui appelle un développement des liens au-delà des questions stratégiques et sécuritaires.

Depuis la publication de sa stratégie pour l'Indopacifique en 2019, la France a privilégié l'approfondissement de ses liens avec l'Inde, ce qui a conduit à un déploiement déséquilibré de la projection française, se cantonnant à l'Océan Indien. L'accord de coopération militaire tripartite AUKUS y est pour beaucoup, affectant la relation de Paris avec Canberra jusqu'alors en pleine expansion. La France se trouve ainsi emprisonnée dans une relation qu'elle ne parvient pas à exploiter dans sa projection à l'est du détroit de Malacca, résultant d'une stratégie indopacifique tronquée.

Un possible infléchissement à la baisse des relations franco-indiennes aurait un effet dévastateur sur l'influence française en

Indopacifique, exhibant une vulnérabilité.

Cette perspective est d'autant plus inquiétante que Delhi emprunte un virage autoritaire dont la portée est difficilement discernable, et ce d'autant que ses attermolements géopolitiques rendent illisibles ses intentions à moyen et à long terme. La France aurait donc tout intérêt à promouvoir une politique plus diversifiée et équilibrée, si elle entend jouer un rôle de premier plan en Indopacifique.

Cette fragilité est d'autant plus inquiétante que les liens franco-indiens se fondent sur un socle stratégique solide mais sur des bases économiques et sociétales fébriles. La France est le 24ème fournisseur de l'Inde, captant seulement 1% de part de marché. Les échanges commerciaux portent principalement sur les services (près de 50% du total des échanges) ce qui constitue un obstacle à la perspective pourtant désirée de part et d'autre d'une imbrication des tissus industriels. Le stock d'investissement indien en France s'établit à un niveau ridiculement bas (200 millions d'euros en 2021, soit 0,1% des IDE indiens, hors ventes d'armes).

La qualité des relations franco-indiennes repose donc en grande partie sur un activisme politique et étatique. Afin d'élargir le socle commun, un développement des relations commerciales apparaît comme une priorité. La qualité de la relation stratégique devrait être un levier pour débrider ces échanges commerciaux.

Si le français est devenu la première langue étrangère enseignée en Inde au cours des années 2 000 (ravissant ce statut à la langue russe...), les échanges culturels et éducatifs entre les deux pays souffrent d'un manque de dynamisme patent. Seuls 8 000 étudiants indiens suivent une formation universitaire en France, loin derrière le Canada (300 000 étudiants indiens), les États-Unis (165 000), le Royaume-Uni (140 000), l'Australie (100 000) et même l'Allemagne (40 000).

Si le manque de cursus anglophone pénalise la France, ses insuffisances en matière d'accueil et d'attractivité constituent également un facteur pénalisant. Les échanges humains souffrent aussi et surtout de la faiblesse des communautés expatriées et des diasporas croisées. En 2023, seuls 7 000 Français résident en Inde alors qu'ils étaient plus de 10 000 en 1988. Approximativement 25 000 Indiens résident en France. La faiblesse des liens humains contribue à l'atonie de la coopération culturelle, privant de fait les interactions stratégiques et économiques entre les deux pays d'une profondeur sociale et sociétale.

L'Inde constitue le principal point d'appui de la présence diplomatique et sécuritaire en Indopacifique. Si la France entend y assumer un rôle de premier plan, elle devra rééquilibrer ses liens, les diversifier et se servir de ce point d'appui comme un relais et non une fin en soi.



Olivier Blarel

Olivier Blarel est chercheur invité (visiting fellow) associé au programme Europe de la fondation Carnegie Endowment for International Peace (Washington DC). Ses travaux portent sur l'étude des relations transatlantiques en Indopacifique. Avant d'occuper cette fonction, il était chargé de mission Asie du Sud à la Direction générale des Relations internationales et de la Stratégie (DGRIS) rattachée au ministre des Armées. Auparavant, il a enseigné la théorie des relations internationales et la sécurité internationale dans des universités en France et au Pays-Bas. Olivier analyse depuis près de 20 ans les dynamiques sécuritaires en Asie du Sud (Afghanistan, Inde et Pakistan) et dans l'océan Indien.



Analyse

L'Inde et la France, quel avenir stratégique dans le contexte des nouvelles élections indiennes ?

Les élections en Inde qui se termineront le 1er juin prochain verront très certainement une réélection du Premier ministre Narendra Modi et de son parti au pouvoir, le Bharatiya Janata Party (BJP), pour un troisième mandat de cinq ans. Certains sondages indiquent une victoire de plus de 62 % des sièges pour le BJP sur un total de 945 millions d'électeurs éligibles. Il s'agit du plus grand scrutin démocratique au monde pour une population de plus de 1,4 milliard d'habitants qui, d'ici 2050, comptera 300 millions de citoyens de plus que la Chine et dont plus de 40 % de la population sera âgée de moins de 25 ans. [1]

Selon les prévisions actuelles, le BJP pourrait remporter au moins 335 des 543 sièges directement élus à la chambre basse (Lok Sabha) du Parlement. Lors des dernières élections, les questions de sécurité nationale et le rôle des forces armées avaient été des éléments clés de la campagne électorale. Plusieurs autres questions semblent aujourd'hui prépondérantes et notamment celle du chômage avec un taux atteignant 45% chez les jeunes entre 20 et 24 ans, alors que le taux moyen au niveau national était de 8,7% l'année dernière. Dans les États agricoles comme le Pendjab et l'Uttar Pradesh, l'endettement croissant des agriculteurs a par ailleurs eu pour effet d'aggraver l'écart des richesses et de relancer des mouvements de protestation.

Le gouvernement a dans ce contexte fait de la mise en place d'un nouveau type de programme d'aide sociale (le nouveau « welfarisme ») un élément central de sa campagne - le Premier ministre ayant déjà augmenté les investissements dans la distribution publique de biens privés tels que les toilettes, les comptes bancaires ou les raccordements à l'électricité. La création d'un système d'infrastructure publique numérique a également permis de transférer de nombreux avantages et de

subventionner directement les citoyens. La continuité et le renforcement de ces programmes d'aide sociale constitue donc un enjeu important du scrutin en cours.

Dans l'ensemble, Modi s'est engagé à faire passer l'économie indienne de la cinquième à la troisième place mondiale s'il est réélu, alors que la croissance s'établit à environ 7,6 % au cours de la dernière année fiscale grâce au développement des industries manufacturières et à l'activité du secteur de la construction stimulé par les dépenses en infrastructures du gouvernement. De nombreux experts estiment que l'Inde pourrait à ce rythme devenir la troisième puissance économique après les États-Unis et la Chine d'ici 2027 sur une base nationale (ne prenant pas en compte l'Union européenne dans son ensemble). Les entreprises américaines comptent déjà plus de 1,5 million de travailleurs nationaux en Inde, plus que dans tout autre pays hors US alors que certaines sociétés américaines comme Apple ont choisi de recentrer une partie de leurs activités en Inde depuis 2021 afin de réduire leurs dépendances au marché chinois.

Le Premier ministre Modi jouit également d'une grande popularité en tant que défenseur du prestige national de l'Inde, un élément important pour comprendre le positionnement géostratégique du pays par rapport à la Chine, la Russie, les États-Unis et l'Europe. Dans ce contexte, la rencontre entre le Premier ministre indien et le Président français en Inde en janvier dernier constitue un point fort du partenariat stratégique entre les deux pays. La visite du Président Macron en Inde faisait suite à la présence de Narendra Modi en tant qu'invité d'honneur du défilé du 14 juillet 2023 - visite au cours de laquelle l'Inde et la France avaient choisi de dévoiler une feuille de route ambitieuse pour renforcer la coopération à l'horizon 2047, le centenaire



de l'indépendance indienne. Une composante clé de ce partenariat repose sur le renforcement de la coopération bilatérale en matière de défense et de sécurité, avec un niveau de coopération industrielle qui pourrait même répondre à d'autres commandes plus importantes de pays amis dans l'Indopacifique.

La guerre en Ukraine a également confirmé cette tendance, l'Inde réalisant la nécessité de diversifier encore plus ses propres approvisionnements en matière de défense et de produire davantage de manière autonome. La réponse de l'Inde à l'invasion russe de l'Ukraine avait, en effet, été principalement motivée par des considérations économiques, puisque l'Inde est encore très dépendante des équipements russes en matière de défense : les importations en provenance de Russie représentaient 45% des importations dans ce domaine entre 2018 et 2022, contre 29% depuis la France et 11% en provenance des États-Unis. Vu de Delhi, cette proportion devrait baisser à terme puisque l'Inde refuse désormais les équipements de défense russes fabriqués à partir de composants chinois. De plus, la coopération avec la France en matière de défense, par comparaison à une coopération plus large avec l'Union européenne dans son ensemble, est toujours considérée comme l'évolution la plus susceptible de répondre aux besoins actuels de l'Inde en matière de sécurité à court et moyen terme, bien que Delhi continue aussi à regarder hors Union européenne vers le Royaume-Uni.

En donnant à l'Inde un blanc-seing sur sa politique ukrainienne, les États-Unis ont, quant à eux, prouvé à New Delhi qu'ils souhaitent adopter ce que les diplomates américains appellent « une vision à long terme » de la relation.

En d'autres termes, Washington était prêt à ignorer les divergences avec l'Inde sur l'Ukraine tant que Delhi restait attaché à sa vision stratégique vis-à-vis de la Chine^[2] privilégiant ainsi son rôle au sein du groupement Quad (Dialogue Quadrilatéral pour la Sécurité). L'Inde a en effet cherché à soigneusement maintenir sa relation avec la Russie, non seulement pour l'importation d'équipements de défense, mais aussi pour tenter d'influencer Moscou en cas de conflit potentiel entre New Delhi et Pékin. Pour l'Inde, la Chine est en effet la préoccupation stratégique la plus importante qui guide son analyse géopolitique globale. Cela est aussi

vrai en termes économiques avec la volonté indienne d'éliminer progressivement tous les composants chinois de certaines de ses industries, en particulier dans les technologies stratégiques, y compris l'interdiction de nombreuses applications mobiles chinoises ou de matériel chinois dans le réseau de télécommunications 5G sur le territoire indien et la réduction des investissements des entreprises étrangères avec un actionariat de source chinoise limité à 24%.

Tout ceci est particulièrement pertinent dans un contexte plus large de renforcement des relations de l'Inde avec la France et l'Union européenne. L'intensité croissante du partenariat France-Inde reflète la volonté d'une coopération renforcée à long terme, allant du changement climatique à l'intensification des échanges commerciaux et des coopérations technologiques, de la lutte contre le terrorisme et de la coopération dans la région indopacifique aux questions de défense et de sécurité.

Parmi les principaux accords signés en janvier dernier lors de la visite du président français en Inde, on notera donc la production conjointe d'hélicoptères destinés à des missions de combat et de reconnaissance. Airbus établira également la première chaîne d'assemblage d'hélicoptères civils « Made in India » en partenariat avec Tata Advanced Systems. Safran s'est montré prêt à transférer les technologies nécessaires pour la maintenance, la réparation et la révision des moteurs d'avions de combat multirôle Rafale. L'Inde et la France ont enfin signé un accord ambitieux en matière de défense spatiale qui pourrait conduire au lancement à terme de satellites militaires. L'objectif de cette coopération est de renforcer les capacités opérationnelles des deux pays y compris en matière de surveillance. Ces nouveaux partenariats sont aussi un élément clé dans la sécurisation des voies stratégiques de communication maritimes dans la région indopacifique.

Au cours de sa visite, le président français a également fait savoir aux responsables indiens que la France était prête à intensifier davantage sa relation avec leur pays dans la co-conception, le co-développement et la co-production des besoins de défense des forces armées indiennes, aidant ainsi l'Inde à acquérir une plus grande autonomie de production.

La France est déjà l'allié le plus fiable de l'Inde au Conseil de Sécurité des Nations Unies (CSNU) et cherche à se positionner comme un partenaire unique capable de coopérer non seulement sur des technologies de pointe comme le Rafale, mais aussi de fournir des solutions à son partenaire indien dans les besoins que celui-ci a exprimés en matière de sous-marins.

New Delhi a en effet prévu l'acquisition à terme de nouveaux sous-marins conventionnels et de six sous-marins nucléaires. Le contrat de location du sous-marin russe à propulsion nucléaire de classe Akula étant arrivé à échéance en 2021, la marine indienne ne dispose actuellement d'aucun sous-marin à propulsion nucléaire dans sa flotte et n'a donc pas encore la capacité entière de se projeter dans l'Indopacifique.

Pour combler cette lacune critique, le pays a entamé des discussions avec la France en explorant la possibilité de coopérer sur la construction des sous-marins nucléaires qui lui sont nécessaires.

Il reviendra à Paris de se positionner sur ce sujet sensible. En attendant, un protocole d'accord a été signé l'année dernière entre New Delhi et Paris pour la construction de

nouveaux sous-marins conventionnels à Mumbai et à Kolkata qui pourraient également être destinés à l'export. Cette nouvelle donne signale une convergence croissante d'intérêts en matière de défense entre l'Inde et la France, en tant que partenaire européen et principal acteur dans l'Indopacifique.

Toutefois, l'Inde, la France et certains États membres de l'Union européenne devraient envisager des dialogues plus rapprochés pour discuter de l'environnement stratégique actuel dans la région et de la manière dont chacun y répond, y compris en incluant un volet technologique plus approfondi. Des structures institutionnelles pour de tels échanges existent déjà entre l'Inde et les États-Unis, mais il reste un fossé considérable à combler entre l'Inde et l'Europe.

La France pourrait en être le moteur. La réélection anticipée du premier ministre Narendra Modi assurera donc en ce sens une continuité politique intéressante pour le renforcement de ses politiques stratégiques avec la France.

[1] Cet article a été rédigé avant la publication des résultats des élections

[2] Pramit Pal Chaudhuri, Impact of War in the Ukraine, an Indian Perspective, Friedrich Neumann Foundation for Freedom, New Delhi, février 2023.



Karine de Vergeron

Karine de Vergeron est Docteure en Sciences politiques, diplômée de HEC Paris ainsi que de la London School of Economics. Elle occupe actuellement entre autres fonctions celle de Directrice associée du Global Policy Institute et de membre du comité scientifique de la Fondation Robert Schuman, Paris. Son expertise est reconnue sur les relations UE-Inde, UE-Chine, l'Indopacifique ainsi que sur les sujets européens liés à la Défense. Elle est intervenue comme experte pour le Service d'action extérieure européen ainsi qu'auprès de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale. Karine de Vergeron a publié de nombreux ouvrages, dont les derniers en date : La coopération franco-allemande sera essentielle pour l'avenir de la politique de sécurité européenne (CEPS, 2023) ; L'Union européenne et l'Inde, de nouveaux enjeux stratégiques (Fondation Robert Schuman, 2021) ; Improving EU-India Understanding on Russia and Central Asia (EU TTI, Commission européenne 2018-2020) ; India and the EU : what opportunities for defence cooperation ? (EUISS - European Union Institute for Security Studies, 2015).



Entretien Nouveau Regard

Colonel Marc-Antoine Gérard, pilote de l'avion de combat Rafale

Propos recueillis par Jean-Raphaël Peytregnet

Le Colonel Marc-Antoine Gérard, pilote sur l'avion de combat multirôle Rafale conçu par Dassault Aviation, fait partie de la promotion 2023 du programme de la France India Foundation, qui constitue avec celui consacré à la Chine l'un des deux chapitres actuels de la Fondation France-Asie.

Pour notre numéro de juin consacré à l'Inde et plus particulièrement au partenariat stratégique entre nos deux pays, le Colonel Gérard a bien voulu répondre aux questions que nous lui avons posées à son retour en France :

Comment se déploie la relation bilatérale entre les armées de l'air française et indienne ?

Tout d'abord, notre coopération bilatérale entre l'armée de l'air et de l'espace (AAE) et l'Indian Air Force (IAF) ne date pas d'hier puisqu'elle a été initiée dès 1953, matérialisée par l'utilisation de nombreux matériels communs, le dernier en date étant bien sûr le Rafale.

L'annonce du Premier ministre Narendra Modi d'un accord de principe pour l'acquisition de 26 Rafale version porte-avions et de 3 sous-marins de la classe Scorpène renforce le lien existant entre les Marines de nos deux pays. Mais le matériel ne fait pas tout et c'est bien les entraînements communs qui sont le creuset d'une réelle interopérabilité. C'est pourquoi nos armées de l'Air s'exercent au minimum tous les deux ans ensemble au cours de l'exercice Garuda qui se tient à tour de rôle en France et en Inde.

Le Général Stéphane Mille, chef d'état-major de l'armée de l'Air et de l'Espace, invité par son homologue l'Air Chief Marshall Vivek Ram Chaudhari, avait notamment pu inspecter les forces françaises sur la base de Jodhpur dans l'État indien du Rajasthan lors de l'édition 2022 de cet exercice.

Les équipages de nos armées de l'Air se retrouvent régulièrement pour des entraînements multinationaux comme le Pitch Black en Australie ou bien encore le Desert Flag aux Émirats Arabes Unis.

Quels sont les moments forts des opérations

conjointes avec l'armée indienne auxquelles vous avez participé ?

En plus de l'importance de son engagement en France, en Europe, en Afrique et au Moyen-Orient, l'AAE se projette annuellement en Indopacifique lors de missions dénommées « Pégase ». La mission Pégase 2023 (10 Rafale, 5 avions ravitailleurs A330 MRTT, 4 avions de transport tactique A400M, 300 aviateurs) est ainsi en cours avec pour objectif majeur d'apporter un soutien à nos forces pré-positionnées en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française. J'ai eu la chance de participer à la mission Pégase 2018 où nous avons fait escale en Inde pendant une semaine pour mener des missions d'entraînement avec les escadrons 1 (The Tigers) et 7 (Battle Axes) de la base de Gwalior dans l'État indien du Madhya Pradesh. J'ai également eu la chance de voler aux côtés de Rafale indiens lors de l'exercice Orion depuis la base aérienne de Mont-de-Marsan en avril 2023.

Pouvez-vous nous parler du rôle joué par la France dans la zone Indopacifique et des coopérations stratégiques mises en place ?

La France est une nation souveraine de l'Indopacifique : 1,6 million de nos ressortissants y vivent. On y retrouve sept de ses treize départements-Régions et collectivités d'Outre-Mer et neuf des onze millions de km² de sa Zone Économique Exclusive (ZEE). C'est pour ces raisons que le président de la République, Emmanuel Macron, a adopté en 2018 une « Stratégie française en Indopacifique ». Celle-ci vise à maintenir un espace ouvert, libéré de toute forme de coercition et fondé sur le respect

du droit international et du multilatéralisme. Il s'agit pour la France de promouvoir une approche multidimensionnelle qui intègre à la fois la dimension sécuritaire et militaire, la liberté de navigation, la connectivité, la dimension économique et commerciale ainsi que la dimension environnementale. Il faut noter que cette stratégie a été déclinée par le ministère des Armées en une stratégie de défense française en Indopacifique dès 2019. Des partenariats privilégiés ont été développés avec de nombreux pays de la zone. L'Inde est au tout premier rang de ceux-ci.

Quel regard portez-vous sur la coopération militaire entre nos deux pays ?

L'Inde est un partenaire majeur pour les forces armées françaises. Chaque année, des exercices menés conjointement permettent de renforcer l'interopérabilité entre nos armées de terre, de l'air et nos marines respectives.

Ces interactions permettent également de consolider nos points d'appui en vue de projeter des forces ou de la puissance vers l'Indopacifique.

Principaux exercices menés entre les deux armées en 2023 et 2024 :

- Marine nationale :

- Dernier exercice Varuna en Janvier 2023 avec le Groupe aéronaval comportant une escale à Goa ; escale de la frégate anti-sous-marin et de défense aérienne « Bretagne » en mai dernier à Cochin (État du Kerala), exercice Varuna.2 en septembre dernier avec des avions de patrouille maritime et des sous-marins en mer d'Arabie.
- Nombreuses interactions entre nos bâtiments dans le cadre de la mission EUNAVFOR Aspides et l'Indian Navy à la suite des attaques des Houthis contre le transport maritime international dans le détroit de Bab El Mandeb.

- Armée de l'Air et de l'Espace :

- Exercice Desert Knight avec les Émirats Arabes Unis en janvier 2024 (format trilatéral).
- Mission Pégase qui se déroulera en août 2024 avec le déploiement d'avions de combat Rafale aux côtés des armées de l'Air allemande et espagnole dans le sud de l'Inde (exercice Tarang Shakti).

- Armée de Terre :

- 7ème édition de l'exercice Shakti tout récemment terminé dans l'État du Meghalaya, (entraînement au combat en jungle).

En sus de ces exercices, les forces indiennes ont été mises à l'honneur lors du défilé du 14 juillet 2023 (Rafale indien et contingent interarmées). En retour, les forces françaises ont été invitées lors de la fête nationale indienne (Republic Day) en janvier 2024 (défilé de Rafale français et de troupes à pied de la Légion étrangère à New Delhi.

Cette séquence politique a parfaitement illustré l'excellence de la coopération de défense entre nos deux pays.

Pour aller plus loin :

- [« 25ème anniversaire du partenariat stratégique franco-indien : vers le centenaire des relations franco-indiennes », Présidence de la République](#)
- [« Emmanuel Macron en Inde pour renforcer le partenariat stratégique franco-indien », Ministère des Armées, 26 janvier 2024,](#)
- [« Relations politiques et partenariat stratégique », La France en Inde – Ambassade de France à New Delhi, 19 février 2024.](#)



Marc-Antoine Gérard

Le colonel Gérard a rejoint l'armée de l'air française en 2002. Diplômé de l'École de l'air, il devient le premier pilote affecté à un escadron de Rafale en 2007. Il participe notamment aux opérations en Libye puis, en 2014, se déploie en Lituanie dans le cadre des mesures de réassurance décidées par l'OTAN à la suite de l'invasion russe de la Crimée et de l'Ukraine. De 2015 à 2020, le colonel Gérard participe aux opérations en Afrique et au Levant avant d'être affecté à l'état-major de l'armée de l'air à Paris en tant qu'officier d'état-major pour les capacités futures de combat aérien, supervisant les évolutions du Rafale pour les 20 prochaines années. Breveté de l'École de guerre, il rejoint à l'été 2023 la direction générale des relations internationales et de la stratégie du ministère de la Défense en tant qu'expert du domaine aérien.



#Politique #Taiwan #Chine

LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE TAÏWAN A PRÊTÉ SERMENT

Lundi 20 mai, Lai Ching-Te a prêté serment aux côtés de sa vice-présidente Hsiao Bi-khim. Leur victoire en janvier offre au Democratic Progressive Party (DPP) un troisième mandat consécutif, succédant à la présidente Tsai Ing-wen. Le ministère des Affaires étrangères taïwanais a remercié les gouvernements des États-Unis et du Japon pour leurs félicitations à l'occasion de l'investiture du président Lai Ching-te. **Lors de son serment, le nouveau président a déclaré** : « Nous remercions les nations du monde entier pour leur considération et leur soutien à Taïwan. [...] Notre gouvernement respectera les quatre engagements, ne cédera pas, ne provoquera pas et maintiendra le statu quo. [...] **Je souhaite également appeler la Chine à cesser ses intimidations politiques et militaires à l'encontre de Taïwan, à partager avec Taïwan la responsabilité globale du maintien de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan ainsi que dans l'ensemble de la région [...]** ». Cette déclaration a amené une réponse de Pékin : « Nous demandons aux pays [...] de cesser d'envoyer des signaux erronés aux séparatistes de "l'indépendance de Taïwan" [...] "l'indépendance de Taïwan" ne mène nulle part et quiconque [...] la soutient est voué à l'échec » et « [...] se heurtera à la réponse résolue de la Chine ».

+ d'info : [President's Office ROC](#) - [MFA PRC](#) - [CI](#) - [Taiwan Info](#) - [20 Minutes](#)

#Économie #Malaisie

LA MALAISIE VISE LE LEADERSHIP MONDIAL DES SEMI-CONDUCTEURS

Le mardi 28 mai 2024, lors du salon SEMICON Southeast Asia, la Malaisie a dévoilé une stratégie nationale pour devenir un leader mondial des semi-conducteurs. **Ce plan en trois phases, soutenu par une aide fiscale de 5,3 milliards de dollars sur 10 ans et des incitations ciblées, vise à attirer des investissements nationaux et étranger.** La Malaisie espère attirer des géants technologiques tels qu'Apple, Huawei et Lenovo pour qu'ils développent leurs activités de fabrication de pointe dans le pays, avec l'objectif d'attirer 110 milliards de dollars d'investissements privés et de faire émerger une dizaine d'entreprises dépassant 210 millions de dollars de chiffre d'affaires. Cette stratégie s'inscrit dans un contexte de forte concurrence entre les pays asiatiques pour dominer le secteur des semi-conducteurs.

+ d'info : [DG Trésor](#) - [Libération](#) - [Vietnam](#)

#Spatial #Corée du nord #Japon #Corée du sud

CRASH D'UN SATELLITE ESPION NORD CORÉEN

La Corée du Nord a annoncé avoir tenté en vain de mettre en orbite un satellite espion le lundi 27 mai, le lanceur ayant explosé en vol. L'Administration nationale de la technologie aérospatiale nord-coréenne a déclaré que le lanceur du satellite de reconnaissance Malligyong-1-1 « a explosé au cours de la première phase du vol et a échoué » en raison d'un problème lié à la « fiabilité du moteur à oxygène liquide et à kérosène » de conception récente. La Corée du Sud et le Japon considèrent ce lancement comme une provocation violant les résolutions du Conseil de sécurité de l'ONU interdisant l'utilisation de la technologie des missiles balistiques par Pyongyang. **Ce tir est intervenu juste après le sommet trilatéral à Séoul où les dirigeants sud-coréen, japonais et chinois ont réaffirmé leur engagement pour la paix dans la péninsule coréenne, allant à l'encontre de ces efforts diplomatiques.**

+ d'info : [Agende de presse Yonhap](#) - [Le Monde](#) - [France Info](#)

#Environnement #Inde

UNE VAGUE DE CHALEUR EN INDE ATTEIGNANT LES 50 DEGRÉS

Les autorités de New Delhi ont ordonné mardi 21 mai la fermeture anticipée des écoles de la capitale indienne pour les vacances d'été en raison de températures extrêmes après les 47,8 °C atteints à Najafgarh en banlieue de Delhi. Le service météorologique indien a prévu une « vague de chaleur sévère » pour la semaine du 20 au 28 mai avec une réduction progressive par la suite. **Le samedi 26 mai, Phalodi, dans l'ouest du Rajasthan, enregistre la température maximale la plus élevée du pays, soit 50,0 °C.** Pendant cette période, le sud de l'Inde a essuyé de fortes pluies, dont des tempêtes à Bombay ayant fait 16 morts.

+ d'info : [Independant](#) - [India Daily](#) - [20 Minutes](#)



FONDATION FRANCE-ASIE

Fonds de préfiguration

La Fondation France Asie est une Fondation indépendante consacrée aux relations entre la France et les pays d'Asie.

Créée en 2023, la Fondation France-Asie promeut les échanges entre les sociétés civiles française et asiatiques. Elle encourage le dialogue et le développement de nouveaux partenariats entre la France et les pays d'Asie, au service de valeurs partagées d'amitié entre les peuples, d'humanisme, de co-développement et de paix.

Président

Arnaud Ventura

Directeur Général

Thomas Mulhaupt

Directeur de la Publication

Jean-Raphaël Peytregnet



15 rue de la Bûcherie
75005 Paris
France

contact@fondationfranceasie.org

www.fondationfranceasie.org

Devenir contributeur :

jean-raphael.peytregnet@fondationfranceasie.org

La présente publication exprime les points de vue et opinions des auteurs individuels et ne représente pas forcément les positions officielles ou les opinions de la Fondation France-Asie, ni de ses entités affiliées, partenaires, fondateurs ou membres. En notre qualité de plateforme dédiée au partage d'informations et d'idées, notre objectif est de mettre en avant une pluralité de perspectives. Ainsi, il convient de ne pas interpréter les opinions exprimées ici comme étant celles de la Fondation France-Asie ou de ses affiliés.